



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES LETTRES**  
Ecole de langue  
et de civilisation françaises

# **Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE)**

**2023-2024**



## **INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANTS !**

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES  
Ecole de langue  
et de civilisation françaises

## ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

Landolt – 2, rue De-Candolle – 1211 Genève 4

[Secretariat-elcf@unige.ch](mailto:Secretariat-elcf@unige.ch)

<https://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/>

☎ +41 (0)22 379 74 33

### DEFLE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secrétariat ELCF  
Rue De-Candolle 2  
5<sup>ème</sup>

#### Horaires de réception:

Lundi : 13h30-17h00

Mardi : 10h00-13h00

Mercredi : 10h00-12h00

Jeudi : 10h00-16h00

Secrétaire répondante

Marie-Thérèse Diaz

☎ +41 (0)22 379 74 78

[Marie-Therese.Diaz@unige.ch](mailto:Marie-Therese.Diaz@unige.ch)

Directrice de l'ELCF  
et conseillère académique

Isabelle Racine

Reçoit sur rendez-vous

[Isabelle.Racine@unige.ch](mailto:Isabelle.Racine@unige.ch)

Responsable de la  
filière DEFLE

Valérie Zuchuat

Reçoit sur rendez-vous

[Valerie.Zuchuat@unige.ch](mailto:Valerie.Zuchuat@unige.ch)

Service des admissions

Uni-Dufour – 24, rue Général Dufour – 2<sup>ème</sup>  
1211 Genève 4

☎ +41 (0)22 379 71 11

<https://www.unige.ch/admissions/>

Privilégier les demandes en ligne :

<https://admissions.unige.ch/kayako/>

Point d'orientation ouvert du lundi au  
vendredi, de 11h30 à 14h00 (Uni Dufour,  
boutique UNIGE)

# Administration

## Horaire des cours

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés.

Le programme général des cours de l'Université est présenté dans cette brochure et disponible en ligne : <https://pgc.unige.ch/>.

## Présence

Une fréquentation régulière des enseignements est attendue.

## Examens

L'inscription aux cours et aux examens se fait obligatoirement par chaque étudiant-e en ligne aux dates indiquées en fin de brochure. Une séance d'informations concernant l'inscription en ligne est organisée en début d'année par la Faculté (voir la date dans le calendrier en fin de brochure).

- L'inscription aux examens n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignant-es pour certains de leurs enseignements.
- Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalée par écrit au secrétariat de l'ELCF.
- L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (**absence**) subira un **échec (note « 0 »)**. Ceci est aussi valable pour les étudiant-es soumis-es aux contrôles continus. Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure.
- En cas de **maladie**, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le secrétariat de l'ELCF et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note obtenue.
- **Toute absence doit, dans la mesure du possible, être annoncée à l'enseignant-e responsable de l'examen par courriel.**

## Changement des données personnelles

Toute modification des données personnelles (changement d'adresse postale, de nom, de téléphone, etc.) doit être faite directement par l'étudiant-e sur son portail.

## Paiement des taxes universitaires

Droits d'inscription : CHF 500.- par semestre. Un bulletin de versement postal est envoyé à l'adresse de l'étudiant-e par le Service des admissions. Examens : aucune taxe supplémentaire. Le non-paiement des taxes entraîne l'exmatriculation d'office. Une amende est perçue en cas de réimmatriculation. Les étudiant-es exmatriculé-es ne sont pas autorisés à se présenter aux cours et aux examens. Pour tout autre renseignement concernant les taxes, s'adresser directement au Service des admissions.

Matériel d'enseignement photocopié : CHF 20.- par semestre. Les enseignant-es de l'ELCF distribuent pendant l'année un important matériel pédagogique photocopié. L'Ecole demande aux étudiant-es une participation forfaitaire de CHF 20.-.

## **Communications**

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire ([xxx@etu.unige.ch](mailto:xxx@etu.unige.ch)). Cette messagerie doit être relevée régulièrement.

Des informations importantes sont également communiquées via le portail en ligne personnel de chaque étudiant-e. Il est accessible sur la page d'accueil du site de l'Université de Genève (onglet « Portail »).

Il est nécessaire de consulter régulièrement le site internet de l'ELCF, pour tout avis urgent ou important.

## **Absences**

Absence temporaire prolongée : à signaler immédiatement au secrétariat de l'ELCF.

Maladie : un certificat médical doit être présenté dès le troisième jour d'absence aux cours. Les certificats médicaux présentés a posteriori ne sont pas considérés comme valables.

Congé : une demande spéciale est à envoyer au secrétariat de l'ELCF au plus tard un mois avant le début officiel du semestre.

Aucune demande de congé ne peut être accordée pour le premier semestre d'étude.

L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à suivre des enseignements, ni à s'inscrire aux examens.

## **Règlement et plan d'études**

Il est recommandé aux étudiant-es de prendre attentivement connaissance du Règlement d'études propre à l'ELCF (en cliquant sur [ce lien](#)), ainsi que du Plan d'études du DEFLE, disponible dans cette brochure et [en ligne](#).

## **Abandon des études**

Une demande d'exmatriculation doit être adressée au Service des admissions. Le secrétariat de l'ELCF doit également être informé. Tout-e étudiant-e peut demander, par écrit, en tout temps, sauf pendant les sessions d'examens, à être exmatriculé-e de l'Université.

Le non-paiement des taxes est considéré comme un abandon des études.

## **Changement de faculté**

Les étudiant-es qui souhaitent continuer leurs études à l'Université de Genève après le DEFLE doivent se renseigner auprès du Service des admissions sur les délais pour entreprendre les démarches. Attention, certains délais (p. ex. pour des maîtrises spécialisées) sont fixés très tôt dans l'année ; voir :

<https://www.unige.ch/formalites/changer/fac/>.

## Autres informations utiles

**Bibliothèques** : <http://www.unige.ch/biblio/fr>

**Téléchargez l'application UNIGE** : <http://www.unige.ch/mobile/>

UNIGE Mobile est l'application officielle de l'Université de Genève. Elle permet d'accéder aux principaux services de l'UNIGE et sert de guide dans vos démarches quotidiennes sur le campus, en apportant des informations ciblées en fonction de la Faculté et des thématiques préférées.

### **Vie de campus**

Les pages dédiées à la vie de campus permettent d'accéder à des informations concernant l'accueil et l'intégration, la vie quotidienne à l'UNIGE, les besoins financiers, l'offre culturelle et sportive, etc.

<https://www.unige.ch/etudiants/vie-etudiante/>

### **Association des Etudiant-es de Français Langue étrangère**

[www.facebook.com/aefle.ch](http://www.facebook.com/aefle.ch)

[aefle@unige.ch](mailto:aefle@unige.ch)

### **Pôle Santé social et centre de conseil psychologique**

<https://unige.ch/dife/sante-psychologie/nous-contacter/>

rue De-Candolle 4 – 1205 Genève

### **Centre de carrière de l'Unige**

<https://emploi.unige.ch/fr>

### **Logement**

+41 22 379 77 20

[www.unige.ch/batiment/service-batiments/prestations/loger/](http://www.unige.ch/batiment/service-batiments/prestations/loger/)

[logements@unige.ch](mailto:logements@unige.ch)

rue des Battoirs 7 – 1211 Genève 4

### **Permanence juridique des étudiant-es**

<https://pje-ge.ch/>

[info@pje-ge.ch](mailto:info@pje-ge.ch)

Maison de quartier de la Jonction – Av. de Ste-Clotilde 18bis – 1205 Genève

# Plan d'études

## Avant-propos

### Objectifs

Le Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE) est centré sur l'acquisition d'une maîtrise fine du français associée à une dimension d'analyse et de réflexion sur des faits de langue.

Le DEFLE vise globalement le perfectionnement des compétences en langue française, et plus spécifiquement le développement de connaissances pratiques et académiques en français, dans ses dimensions linguistique, culturelle et littéraire, avec une ouverture possible sur la didactique du FLE. L'objectif langagier visé correspond au niveau C1.2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*<sup>1</sup>.

### Crédits

Le DEFLE s'obtient avec 60 crédits ECTS, même si l'offre complète se monte à 96 crédits. En cas de poursuite des études à la Faculté des Lettres dans le Baccalauréat universitaire de français langue étrangère (BA FLE), l'étudiant-e pourra faire valider jusqu'à 36 crédits, selon le parcours effectué.

### Durée des études

2 semestres au minimum

4 semestres au maximum

### Organisation générale

Le DEFLE se compose de quatre types d'enseignements :

- Pratique et technique de la langue : DE1A et DE1B ou DE2A et DE2B ;
- Analyse de la langue : DE3 ;
- Enseignements thématiques généraux : DE4 et DE5 ;
- Enseignements spécialisés : DE6, DE7 et DE8.

Attention : la numérotation des modules n'obéit pas à un principe chronologique. L'organisation modulaire des études permet en effet une assez grande diversité de parcours au sein du DEFLE. Un certain nombre de conditions sont toutefois évoquées dans la description des modules. Par ailleurs, les étudiant-es sont invité-es à soumettre leurs choix au conseiller ou à la conseillère académique en début d'année.

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours (CR), de séminaires (SE), de cours-séminaires (CS) ou de travaux pratiques (TP). Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

### Informations supplémentaires

L'ELCF publie, au début de chaque semestre d'automne, un « Descriptif des enseignements » qui contient une description détaillée de tous les enseignements offerts durant l'année académique.

---

<sup>1</sup> Où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2. Pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.

## Parcours possibles

Pour l'obtention du diplôme, l'étudiant-e doit valider 5 des 8 modules proposés. **Les modules DE1, DE2 et DE3 sont obligatoires.** Pour le reste, selon ses objectifs et ses besoins, l'étudiant-e pourra/devra opérer les choix suivants :

- En fonction de son niveau d'entrée, il/elle suivra l'un des parcours pour les DE1 et DE2, à savoir le parcours A (DE1A et DE2A) ou le parcours B (DE1B et DE2B).  
NB. Les 12 crédits obtenus lors de la réussite du module DE1B sont transférables dans le BA FLE.
- En fonction du degré de spécialisation que l'étudiant-e souhaite donner à son diplôme et de son éventuel projet de poursuivre avec un BA, il-elle opérera des choix variables au sein des modules DE4/5/6/7/8 (valider 2 modules sur 5).

## Tableau récapitulatif

		<i>Parcours A</i>	<i>Parcours B</i>
3 modules obligatoires	DE1	DE1 A	DE1 B
	DE2	DE2 A	DE2 B
	DE3		
2 modules à choix	DE4		
	DE5		
	DE6		
	DE7		
	DE8		

En gris, modules dont les crédits sont transférables au BA.

# DIPLÔME D'ÉTUDES DE "FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE" DEFLE

## Condition d'admission :

- Le DEFLE s'adresse à des étudiant-es non francophones<sup>2</sup> de niveau intermédiaire avancé : le niveau d'entrée requis doit correspondre au niveau B2 du Cadre européen. La vérification des pré-requis s'effectue lors de l'examen d'admission de français (admission à l'Université), y compris l'épreuve supplémentaire de français exigée par la Faculté des lettres, ou par la réussite de l'Année propédeutique de l'ELCF. Le parcours B (voir ci-dessous) est réservé aux étudiant-es ayant réussi l'entier de l'examen d'admission ou ayant obtenu l'Année propédeutique avec une moyenne minimum de 4.5 entre les enseignements « Ecrit et outils d'apprentissage » et « Grammaire ».

## Condition de validation

Les crédits des modules sont attribués en bloc. La note moyenne minimale de 4 est requise pour chaque module et aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Modules DE1 et DE2	Pratique et techniques de la langue	2 x 12 crédits
--------------------	-------------------------------------	----------------

## Remarques

1. Pour ces deux modules, deux parcours différents (parcours A et B) sont proposés selon le niveau d'entrée de l'étudiant-e. Le parcours B n'est envisageable que sous certaines conditions.  
NB. Aucun croisement entre les parcours A et B n'est possible.
2. Le module DE1B permet d'obtenir 12 crédits transférables dans le programme du BA FLE (équivalent du module BA7).
3. Pour les deux parcours, en accompagnement des modules DE1 et DE2, des TP de prononciation (non crédités) sont offerts sous forme de travail personnel en autonomie au laboratoire de langue.

---

<sup>2</sup> Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-es pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (études préalables en français). En principe, ces étudiant-es sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

## Parcours A – DE1A et DE2A – 2 x 12 crédits

<b>Module DE1A</b>	<b>Techniques de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5h/Année de CS, Compréhension et production écrites et orales.</li> </ul>	
Attestation(s)	Selon les modalités fixées par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen écrit (3h)	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE2A</b>	<b>Renforcement linguistique</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS ou de TP, Cours-séminaires ou Travaux pratiques</li> </ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS/TP est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La liste des CS et TP offerts comprend des enseignements à choix dans les domaines de la compréhension et production orales et écrites, et de la grammaire ; seul le « Descriptif des enseignements » fait foi pour le détail et l'intitulé des enseignements.	

## Parcours B – DE1B et DE2B – 2 x 12 crédits

<b>Module DE1B</b>	<b>Techniques de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation.</li> </ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE2B</b>	<b>Travail en autonomie</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Il portera sur un sujet défini avec un-e des enseignant-es de l'ELCF qui aura accepté de le diriger, et consistera en un travail impliquant lectures et mise en forme rédactionnelle s'étalant sur un semestre au moins. Ce travail écrit fera l'objet d'une présentation orale académique en session d'examen. Les modalités précises du travail seront définies au cours du CS de méthodologie et par l'enseignant-e qui aura accepté de le diriger.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CS, Méthodologie.</li> </ul>	
Attestation(s)	1 attestation de participation active au CS, à obtenir avant la présentation orale.	
Evaluation	Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE3</b>	<b>Analyse de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant-e dans divers domaines linguistiques en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires</li> </ul> L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	1 attestation de participation active dans chacun des 4 CS, selon les modalités fixées par l'enseignant-e et à obtenir avant de se présenter à l'examen du module.	
Evaluation	Examen oral de 30min (60 min de préparation) relatif à 2 CS. L'étudiant-e choisit 2 CS parmi les 4 validés.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE4</b>	<b>Enseignements thématiques généraux en littératures francophones</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire littéraires et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude de textes et de courants littéraires francophones.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires</li> </ul> L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

<b>Module DE5</b>	<b>Enseignements thématiques généraux en cultures francophones</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire socioculturels et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude d'objets et de phénomènes (inter)culturels du monde francophone.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires</li> </ul> L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

<b>Module DE6</b>	<b>Structures de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I.</li> <li>• 6.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français.</li> <li>• 6.3 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique.</li> </ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE7</b>	<b>Cultures et idéologies linguistiques</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique.</li> <li>• 7.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme.</li> <li>• 7.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2).</li> </ul> <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 7.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (7.1 et 7.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module DE8</b>	<b>Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE.</li> <li>• 8.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues</li> <li>• 8.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire.</li> </ul> <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (8.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (8.1 et 8.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

# Descriptif des enseignements

## Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques

A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Salles : Voir la grille horaire annexée.

Attention : la grille horaire peut changer en cours d'année.

La grille de référence (toujours datée) est celle du panneau d'affichage de l'ELCF.

Elle peut être demandée au secrétariat aux heures d'ouverture.

## DE1 A Techniques de la langue

### Compréhension et production écrites et orales

**31EL001** CS.AN (annuel – 5 heures)

Nadine Bordessoule Gilliéron, lundi 8-11 & mardi 8-10

Il s'agit d'assurer les savoirs et savoir-faire du niveau B2 du *Cadre Européen Commun de Référence* et d'exercer ceux du niveau C1. Les étudiant-es doivent pouvoir écrire des textes clairs et détaillés, de divers types, en développant un point de vue et en faisant la synthèse d'informations empruntées à des sources diverses. La diversité des textes doit servir l'entraînement de structures linguistiques essentielles pour la cohésion des textes. Les différents thèmes abordés feront l'objet d'une écriture dirigée. La correction débouchera sur la réécriture des textes.

Les supports des documents sur lesquels nous travaillerons seront très variés : articles de journaux, émissions de radio et de télévision, chansons, films, etc. Nous entraînerons ainsi le passage de l'oral à l'écrit. Les étudiant-es seront également entraîné-es à prendre la parole en public (passage de l'écrit à l'oral).

### Évaluation

Les modalités d'évaluation (attestation et examen) seront précisées en début d'enseignement.

Attestation : obtenue à la fin de l'année sur la base du taux de présence (minimum 70%) ainsi que du travail effectué, écrit (écritures et réécritures) et oral (exposés).

Examen : un écrit en session (3 heures). Condition pour se présenter à l'examen : avoir obtenu l'attestation.

### TP au laboratoire

**32M1071** – TP.AN (annuel, facultatif)

Margaux Sittarame, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 20 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 27 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisé-es à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

## **DE2 A** **Renforcement linguistique**

### ***Évaluation du module***

*Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).*

*Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il ou si elle obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante.*

## **Pratiques en contraste : discours oral et discours écrit**

**31EL006** CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, lundi 14-16

A travers la comparaison des discours oral et écrit, ce séminaire vise à améliorer la compréhension des mécanismes langagiers qui leur sont spécifiques et par là, à améliorer la production, tant orale qu'écrite. Les activités, essentiellement pratiques, impliqueront des supports variés (documents écrits, audio et vidéo) et concerneront tant le passage de l'écrit à l'oral (p. ex. argumentation en s'appuyant sur un document écrit), que celui de l'oral à l'écrit (p. ex. prise de note et rédaction à partir d'un document audio). Cela nous conduira à accorder une attention particulière à la question de la reformulation, à l'argumentation et aux outils de planification du discours.

**Évaluation** : Examen écrit

## Production écrite – le récit

**31EL004** CS. A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'améliorer les compétences en production écrite en travaillant sur les formes du récit et d'approcher divers types de récits, authentiques et romanesques, afin d'identifier leurs spécificités et de pouvoir les exploiter à l'écrit. L'accent sera mis aussi bien sur des aspects stylistiques que sur le maniement des marqueurs énonciatifs et des repères spatio-temporels, ou encore l'apprentissage des outils permettant la cohérence textuelle. La didactique est fondée sur l'analyse des « erreurs » et la réécriture.

**Évaluation** : Examen écrit

## Compréhension de textes et analyse des structures

**31EL010** CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, jeudi 12-14

L'objectif de ce cours-séminaire est d'améliorer la compréhension des textes, en particulier argumentatifs, et d'être capable de repérer leur structure globale : les étapes d'une démonstration, les éléments essentiels d'une introduction, la structure d'un paragraphe.

Ce cours proposera diverses modalités de travail, essentiellement méthodologiques : observation de textes de genres variés (articles de journaux, articles scientifiques, textes littéraires, etc.) ; analyse du plan (introduction, développement, conclusion) ; repérage des étapes de l'introduction (thème, thèse, problématique) ; pratique du paragraphe argumentatif ; usage des connecteurs.

**Évaluation** : Examen écrit

## Grammaire

**31EL003** CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Cet enseignement est conçu pour renforcer les compétences en grammaire avec pour objectif le niveau C1 du CECRL. Les sujets abordés concernent principalement la syntaxe du français (ordre des mots, construction des phrases simples et complexes) mais touchent également d'autres aspects de la grammaire française comme l'orthographe, la morphologie et l'emploi des temps et des modes. Les descriptions et exercices accordent une place particulière aux zones de résistance bien connues pendant l'apprentissage de la langue française, y compris aux niveaux avancés : le système des déterminants, celui des prépositions ou encore les différents types de repères temporels (déictiques/non déictiques) en sont de bons exemples.

**Évaluation** : Examen écrit

## DE1 B Techniques de la langue

### Synthèse et argumentation

**32M1070** CS.AN (annuel – 5 heures)

Bertrand Sthioul, lundi 8-11 et mercredi 8-10

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources variées. Différentes activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes :

- Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui) ;
- Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation) ;
- Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

### Évaluation

Contrôle continu sur l'année.

Le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année, pendant les semaines de cours. Les trois premières durent 2 heures 30. La dernière dure 4 heures. La moyenne est calculée en prenant la note de la 4<sup>ème</sup> épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Conditions : pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu, un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e doit également avoir rendu, dans les délais, un nombre déterminé de travaux écrits (précisé par l'enseignant-e lors de chaque période préparatoire à une épreuve).

Remarque(s) :

- Si un-e étudiant-e se présente au premier contrôle continu et renonce au DE1b, par la suite, cela sera compté comme un échec et il/elle n'aura donc plus que deux tentatives.
- Un-e étudiant-e qui remplit les exigences au niveau des présences et du nombre de travaux à rendre mais échoue au contrôle continu peut, s'il/elle le souhaite, se présenter à un examen de rattrapage à une session ultérieure, qui comptera comme une 2<sup>ème</sup> tentative. Par contre, un-e étudiant-e qui ne satisfait pas à ces exigences doit refaire l'intégralité du module.

## TP au laboratoire

**32M1071** – TP.AN (annuel, facultatif)  
Margaux SITTARAME, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute. Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 20 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 27 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

## DE2 B Travail en autonomie

### Méthodologie

**31EL041** CS.A (semestriel, automne)  
Bertrand Sthioul, mardi 8-10

Cet enseignement a pour buts de connaître les exigences de base liées à la rédaction et à la présentation d'un travail académique, de réfléchir au processus général d'élaboration d'un travail en autonomie (détermination du sujet, élaboration d'une bibliographie, utilisation des documents, apport personnel), et de pouvoir élaborer un plan en adéquation avec le sujet traité. Il comprend un entraînement à la recherche de documentation et à l'établissement d'une bibliographie, une étude des différentes manières de tirer parti et de rendre compte d'un document (citation directe, résumé, compte rendu critique, etc.), une réflexion sur les problèmes techniques, éthiques et scientifiques liés à la citation et au discours rapporté, et la préparation à la présentation orale du travail en autonomie.

### Évaluation

Attestation de participation active, à obtenir avant la présentation orale du travail personnel. Les modalités d'obtention de cette attestation seront fixées en début d'enseignement.

### Travail personnel

### Évaluation

Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e. Tout plagiat invalide le module.

## Règlement

### 1. Généralités

Le/la directeur/trice du travail personnel est choisi-e parmi les enseignant-es de l'ELCF. Son accord est un préalable à toute recherche.

Le sujet du travail personnel doit être lié à un enseignement, dispensé à l'ELCF, qui devra avoir été suivi au moment où le travail est remis. Si le/la directeur/trice n'est pas l'enseignant-e, celui-ci fonctionnera comme juré-e.

### 2. Modalités du travail avec le directeur du travail personnel

#### a) Entretiens

L'étudiant-e prendra rendez-vous avec l'enseignant-e *au plus tard* dans les trois premières semaines du semestre à la fin duquel il/elle compte rendre son travail personnel. Toutefois, il lui est vivement conseillé de le faire au cours du semestre précédent.

En principe, le nombre d'entretiens avec l'enseignant-e n'excédera pas quatre rendez-vous. Le premier entretien permettra d'établir un accord de principe et de définir dans les grandes lignes le domaine de recherche et le sujet. Si nécessaire, un deuxième entretien sera organisé qui conduira à une définition précise du sujet et de l'orientation méthodologique et bibliographique. L'entretien suivant interviendra lorsque l'étudiant-e aura rendu une bibliographie, un plan provisoire et un texte (d'environ une page) exposant la problématique. Enfin, un dernier rendez-vous pourra être organisé après que l'étudiant-e aura envoyé à son/sa directeur/trice quelques pages et un plan. Au cours de ce dernier entretien, l'enseignant-e fera part à l'étudiant-e des remarques critiques nécessaires en vue de l'achèvement du travail personnel.

#### b) Remise du travail

Lorsqu'il/elle aura achevé son travail, l'étudiant-e le déposera au secrétariat, en 2 exemplaires, au plus tard deux semaines avant la session d'examen. Il/Elle fournira également une version informatisée de son texte.

#### c) Évaluation

Le travail fera l'objet d'une soutenance orale d'environ 45 minutes lors de la session d'examens qui suit la remise. Une note globale sera attribuée par le directeur ou la directrice du travail en autonomie et un-e juré-e, qui tiendra compte à la fois du travail écrit et de sa présentation orale.

#### d) Remise finale en cas de travail personnel suffisant

Si le travail personnel et sa présentation sont jugés suffisants, l'étudiant-e disposera d'une semaine pour déposer une version définitive de son travail dans laquelle il/elle veillera à corriger les fautes de langue, au terme de quoi le module sera validé.

#### e) Procédure en cas d'échec

Si le travail personnel est jugé insuffisant, l'étudiant-e pourra déposer une nouvelle version de son travail qu'il/elle présentera lors d'une session d'examens ultérieure ou choisir un nouveau sujet. Dans tous les cas, il s'agira d'une deuxième tentative.

### 3. Bibliographie

Dans le cadre de la préparation de son travail personnel, l'étudiant-e soumet à son/sa directeur/trice une bibliographie, qui pourra être discutée. La bibliographie doit faire état d'une approche générale du champ étudié et de connaissances plus spécifiques sur le sujet traité. Les sources internet peuvent être utilisées dans la mesure où leur quantité est limitée et qu'il s'agit de sources académiques ou institutionnelles.

Au besoin, l'étudiant-e pourra avoir recours à quelques références en langue étrangère, mais il/elle privilégiera les sources en français. Toutes les citations en langue étrangère seront données en langue originale et en traduction française.

### 4. Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet et du corpus
- Clarté, cohérence et organisation du propos (exposition, argumentation, exemplification)
- Pertinence de la réflexion et de la méthode
- Compréhension et utilisation des sources
- Maîtrise de la langue (morphosyntaxe, lexique, style)
- Maîtrise des normes de présentation (titres, table des matières, citations, références, notes...)
- Clarté de la présentation orale
- Capacité de répondre de manière pertinente aux questions posées lors de la soutenance.
- Pour que le seuil de **5** soit atteint ou franchi, il faut que le travail présente une bonne organisation d'ensemble, témoigne d'une bonne exploitation des sources ainsi que d'une réelle qualité de réflexion, et que la langue corresponde clairement à un niveau C1.
- Pour que le seuil de **4** soit atteint, il faut que le propos soit dans son ensemble clair et d'un certain intérêt, que les sources soient relativement maîtrisées et que la langue tende au niveau C1.
- La note **3** est attribuée à un travail présentant des insuffisances sur le plan de la langue et/ou de réelles faiblesses sur les plans argumentatif et méthodologique et/ou une mauvaise compréhension ou une utilisation inadéquate des sources.
- La note **2** est attribuée à un travail très faible sur le plan de la langue ou ne présentant qu'une série de paraphrases non organisées.
- La note **1** est attribuée à un travail qui ne respecte aucun des critères mentionnés ci-dessus
- Tout plagiat est sanctionné d'un **0** (zéro).

## **DE3** **Analyse de la langue**

### **Évaluation du module**

*Pour ce module, l'étudiant-e doit choisir et valider quatre enseignements.*

*Pour chacun des enseignements, l'étudiant-e doit obtenir, avant de se présenter à l'examen du module, une attestation de participation active, selon des modalités fixées par l'enseignant-e en début d'enseignement. Une présence assidue au cours-séminaire est exigée (maximum 3 absences par semestre).*

*Examen oral de 30 minutes (60 minutes de préparation) relatif à deux cours-séminaires. L'étudiant-e choisit deux cours-séminaires parmi les quatre validés. En cas d'échec à*

*l'examen, l'étudiant-e peut modifier son choix des deux cours-séminaires pour les deux tentatives restantes.*

## **Typologie des langues & grammaire du français**

**31EL011** CS.A (semestriel, automne)  
Stéphane Borel, mardi 10-12

L'objectif du cours-séminaire est d'aborder / éclairer certaines structures grammaticales du français par le biais de la contrastivité, soit de la comparaison avec d'autres langues, notamment celles présentes parmi le public. Nous nous intéresserons aux universaux du langage et à la typologie des langues, en amenant tout d'abord une réflexion générale sur la diversité des langues et leur classification ainsi que sur le fonctionnement du langage. Nous procéderons ensuite à la description et l'analyse d'un certain nombre de sous-systèmes et structures linguistiques réputés difficiles en français. Leurs différentes matérialisations dans les langues naturelles, ainsi que l'exploration de cette diversité linguistique dans une optique comparative nous serviront à prendre du recul sur ces « résistances » afin de mieux les dompter par la suite.

## **Les déterminants du français : formes et fonctions**

**31EL036** CS.A (semestriel, automne)  
Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour buts : - Améliorer la connaissance et donc le maniement du système des déterminants en étudiant à la fois leurs aspects syntaxiques et leurs valeurs sémantiques. - A partir de l'observation de nombreux exemples et extraits de textes, mieux comprendre les caractéristiques oppositives des déterminants (Quelle différence y a-t-il entre LE *sucre* / UN *sucre* / DU *sucre* ? Pourquoi un chihuahua peut-il être *le chien d'un aveugle* mais pas *un chien d'aveugle* ? Comment expliquer l'alternance : *Il a une voiture* / *Il n'a pas de voiture* ?). - Développer ainsi les compétences de cohérence textuelle. Il contient : - Inventaire des principales constructions, d'abord simples puis plus complexes, comportant des déterminants et analyse des contextes où leur choix est libre vs contraint (syntagmes binominaux, expressions de la quantité, locutions prépositionnelles, etc.). - Etude des rendements textuels et stylistiques de certaines structures particulières comme les énumérations, les appositions, les anaphores et les phrases nominales.

## **Les temps verbaux du français : théories et emplois**

**31EL035** CS.P (semestriel, printemps)  
Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Les objectifs de cet enseignement sont de pouvoir identifier l'ensemble des formes verbales du français, de connaître quelques-uns des principaux systèmes explicatifs proposés par la linguistique des temps verbaux et de développer ses capacités à analyser l'emploi des formes verbales en contexte. Il procède par l'étude critique de divers systèmes explicatifs, la lecture et l'analyse de différents corpus (journaux, textes littéraires, etc.) et une réflexion sur certains emplois considérés comme déviants.

## Techniques d'analyse et de description en sémantique lexicale

**31EL048** CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour objectif de fournir aux étudiant-es des outils permettant de mieux comprendre l'organisation sémantique du lexique français. La sémantique lexicale s'intéresse au sens des mots et aux différents types de relations de sens entre les mots (par exemple, quel rapport il y a entre *fleur* et *tulipe* ? Ou entre *petit* et *grand* ? Ou encore entre *livre* et *bouquin* ?). Une place importante sera accordée à l'étude contrastive des phénomènes de polysémie et d'homonymie, non seulement en abordant les changements de sens à travers le temps mais aussi en observant dans les textes des mécanismes tels que la métaphore et la métonymie.

### DE4

## Enseignements thématiques généraux en littératures francophones

### **Évaluation du module**

*Examen en session* : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

*Remarque* : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il ou si elle obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante.

## Le thème du corps à travers quatre écrivains de Suisse romande

**31EL016** CS.A (semestriel, automne)

Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Grobéty, Ramuz, Rivaz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, nouvelle, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

**Évaluation** : Examen écrit

## Molière : théâtre et libertinage

**31EL044** CS.A (semestriel, automne)

Matthieu Bernhardt, jeudi 12-14

Après le scandale suscité par *l'Ecole des Femmes* (1662), Molière, alors au sommet de sa gloire, semble ignorer les attaques de ses détracteurs et récidive en présentant coup sur coup les deux pièces les plus controversées de son répertoire – *Tartuffe* (1664) et *Dom Juan* (1665). Tout en continuant à s'interroger sur la place de l'aristocratie dans la société et à dénoncer le vice de l'hypocrisie, Molière va par la suite se montrer plus prudent en créant *Le Misanthrope* (1666), considéré comme l'une de ses pièces les plus abouties. Le cours-séminaire propose d'articuler une lecture rapprochée de ces trois pièces avec une réflexion plus large sur la querelle de la moralité du théâtre, dont l'apogée coïncide assez précisément avec la parution de *Tartuffe*. En marge des analyses de texte, nous ferons ainsi quelques détours par les traités théoriques sur le théâtre publiés en France dans les années 1660.

**Évaluation** : Examen écrit

## Pratiques autobiographiques

**31EL021** CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire est de réfléchir à ce que représente le projet d'écrire sur soi : faire le portrait de soi ou le récit de sa vie est-il possible ? Peut-on faire confiance à sa mémoire ? À qui destine-t-on ses écrits intimes ? Abordant diverses pratiques (le journal, le récit autobiographique), cet enseignement offre des outils d'analyse littéraire et s'inscrit dans une perspective chronologique et générique. Nous lirons, sous la forme d'extraits, quelques œuvres antérieures au XX<sup>ème</sup> siècle dans un premier temps (Montaigne, Rousseau), puis des œuvres modernes et contemporaines (M. Nimier, G. Perec, N. Sarraute). Nous interrogerons par ailleurs la nature de nos souvenirs d'enfance (des « souvenirs-écrans » ?) et le « pacte » que l'écrivain autobiographe établit avec son lecteur (cf. Ph. Lejeune, S. Freud). La lecture d'une œuvre autobiographique intégrale en seconde partie de semestre permettra aux étudiant-es de consolider activement leur maîtrise de la langue et de l'analyse littéraire.

**Évaluation** : Examen oral

## Actualité théâtrale : du texte au spectacle

**31EL017** CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule Gilliéron, jeudi 16-18

Lire puis regarder, écouter, apprécier, être touché...ou pas. Du texte lu au spectacle vu, cet enseignement propose d'explorer et de réfléchir sur la manière dont une pièce de théâtre se « représente », pour véhiculer des mots, des idées, des images, des émotions. Il suivra l'actualité théâtrale de la saison en cours et permettra aux étudiant-es d'assister à différentes représentations dans les salles genevoises. Les pièces seront lues et étudiées sous différents angles critiques pour permettre aux étudiant-es d'apprécier leur rôle de spectateurs « éclairés

**Évaluation** : Examen écrit

## DE5

### Enseignements thématiques généraux en cultures francophones

#### **Evaluation du module**

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il ou si elle obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante.

### CultureS de la Francophonie

**31EL050** CS.A (semestriel, automne)  
Nadine Bordessoule Gilliéron, mardi 14-16

Ce cours-séminaire propose d'appréhender la F/francophonie à travers la diversité culturelle. Il s'agit d'explorer la culture francophone contemporaine et plus particulièrement les francophonies d'Amérique du Nord (Québec, Louisiane), d'Afrique et des îles (Caraïbes, Pacifique). Après une présentation de quelques aspects théoriques et historiques sur la notion de F/francophonie, les étudiant-es seront d'abord invité-es à découvrir quelques aires de la francophonie à travers différentes productions culturelles (romans, bandes dessinées, chansons ...) puis seront incité-es à devenir actifs/ves en élaborant des micro-projets à contenu culturel.

**Évaluation** : Examen oral

### Entre-deux langues : perspective culturelle et représentation de soi

**31EL027** CS.A (semestriel, automne)  
Valérie Zuchuat Emery, jeudi 8-10

Ce cours-séminaire se propose de réfléchir à ce que représente, pour un écrivain, un intellectuel, un artiste dont le français n'est pas la langue première, le fait de s'exprimer en français. On se demandera de quelle manière chacun d'eux convoque la langue française pour dire, représenter, figurer l'autre ou soi-même et comment il s'approprie la culture de la langue hôte. Cet enseignement s'appuie sur des documents littéraires et non littéraires (Vassilis Alexakis, François Cheng, Nancy Huston, Agota Kristof, Akira Mizubayashi), écrits ou non, et invite à une participation active de la part des étudiant-es.

**Évaluation** : Examen écrit

## Représentations des métiers dans la chanson francophone

**31EL032** CS.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, mardi 10-12

Ce cours-séminaire vise à appréhender différentes sociétés francophones par les représentations des métiers véhiculées dans les chansons, à découvrir des artistes actuels ou disparus et à se familiariser à leur univers. Il contient le rappel de quelques faits sociaux et politiques liés à des pays francophones, à des professions et la présentation d'artistes francophones. Il permet la compréhension orale et écrite de chansons.

**Évaluation** : Un examen écrit de 2 heures en fin de semestre, à condition d'avoir réalisé avec succès une présentation écrite et orale (modalités précisées en début d'enseignement).

## L'Amérique vue d'Europe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

**31EL051** CS.P (semestriel, printemps)

Matthieu Bernhardt, jeudi 8-10

Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les récits des voyageurs européens revenus d'Amérique commencent à remplir les librairies et jouissent d'un succès croissant auprès des lecteurs curieux de connaître ce « Nouveau Monde ». Il faut toutefois attendre la fin du siècle pour que Théodore de Bry, l'un des graveurs les plus doués de sa génération, entreprenne de mettre ces récits en images. Ainsi, à partir de 1590 paraissent régulièrement, durant plusieurs décennies, de splendides éditions illustrées de multiples récits de voyage en Virginie, en Floride, au Brésil, au Pérou, au Mexique, en Patagonie, etc. Pour la première fois, grâce à la finesse et à la précision de la gravure sur cuivre, la nature américaine, les peuples qui l'habitent et leurs « rencontres » avec les Européens sont mis sous les yeux des lecteurs. Dans ce cours-séminaire, nous confronterons une sélection des gravures de Théodore de Bry aux récits qu'elles illustrent. En mobilisant également les connaissances actuelles sur la conquête de l'Amérique, nous chercherons à interroger ces images, à démêler la part d'information documentaire qu'elles véhiculent des messages plus polémiques qui les sous-tendent.

**Évaluation** : Examen écrit

## DE6

### Structures de la langue

#### ***Evaluation du module***

*Examen écrit de 4 heures, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique).*

## Grammaire I

**32M1001** CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. Les propositions relatives, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

## Phonétique et phonologie du français

**32M1092** CS.A (semestriel, automne)  
Isabelle Racine, mercredi 12-14

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de le transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective acquisitionnelle (L1 et L2), ainsi que des exercices de transcription phonétique. La dimension contrastive – différentes variétés de français et français vs autres langues – sera également examinée.

## Construction et usage du lexique

**32M1011** CS.P (semestriel, printemps)  
Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur évolution, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et typologie des unités lexicales) ainsi que de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple).

Il est organisé en deux parties : A) Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). B) Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales, introduction à la lexicographie. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiant-es.

## **DE7**

### **Cultures et idéologies linguistiques**

#### **Évaluation du module**

Examen oral d'environ 30 minutes.

Cet examen évalue simultanément les cours 'Français et politique linguistique' et 'Français en contact et plurilinguisme'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

#### **Français et politique linguistique**

**32M1025** CR.A (semestriel, automne)

Laurent Gajo, mardi 12-14

Ce cours vise à aborder la langue, et en particulier le français, dans son contexte socioculturel et idéologique. En tant qu'institution sociale, la langue ne peut être pleinement comprise en dehors d'une perspective sociolinguistique. Ce cours revient donc sur la définition même de langue et sur les normes qui la traversent. Il veille aussi à documenter les rapports de force entre langues, entre communautés linguistiques et à l'intérieur de celles-ci. Des notions telles que dialecte, langue polynomique, langue régionale, langue officielle ou langue seconde sont interrogées. La notion de poids des langues est examinée, avec une focalisation particulière sur la f/Francophonie. En lien avec la présentation du processus d'aménagement linguistique, un accent est mis sur les opérateurs francophones de politique linguistique et sur les relations des locuteurs francophones à leur langue (anglicismes, écriture inclusive, etc.).

#### **Français en contact et plurilinguisme**

**32M1024** CR.P (semestriel, printemps)

Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

#### **Plurilinguisme et positionnements identitaires**

**34M1116** SE.A (semestriel, automne)

L'objectif du séminaire est de comprendre les logiques par lesquelles les individus plurilingues produisent des définitions d'eux-mêmes. Pour ce faire, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : quelles expériences favorisent ou freinent les auto-identifications des migrants en tant que francophones et plurilingues? Dans quelle mesure les langues d'origine des migrants peuvent-elles être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut ? Suffit-il de se déclarer francophone pour être considéré comme tel ? L'enseignement sera articulé autour de la notion d'identification et d'idéologie et du rôle joué par les représentations linguistiques dans la définition de soi. En partant du constat que les récentes transformations sociodémographiques des sociétés occidentales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, nous examinerons les facteurs pouvant avoir une incidence sur les orientations identitaires des locuteurs plurilingues, tels la position de ces derniers dans l'espace social et les catégorisations dont ils sont l'objet. Enfin, nous envisagerons les enjeux sociaux des différents positionnements identitaires des personnes issues de l'immigration, notamment dans les domaines de l'appropriation du français et de la dynamique sociolinguistique dans la francophonie.

## **Différenciation sociolinguistique et diversité francophone**

**32M1110** SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, jeudi 12-14

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les mécanismes de la différenciation sociolinguistique et d'examiner la manière dont se crée le lien entre formes linguistiques et phénomènes sociaux. Les questions suivantes serviront de fil rouge au séminaire : comment des différences linguistiques (des sons, des mots) deviennent-elles des constructions sociales (par ex., « un accent », « une langue ») diversement valorisées et quels sont les enjeux sociaux, en termes d'inclusion et d'exclusion, de la production de frontières (sociales, ethniques, etc.) par le biais du langage ?

Le phénomène de différenciation sera approché au travers des notions telles que la standardisation, l'idéologie ou le style sociolinguistique. Une attention particulière sera portée à l'application de ces notions à l'analyse de différentes situations francophones. Les questions soulevées lors de cet enseignement seront en grande partie abordées à partir des études traitant des situations migratoires.

## **La Suisse et ses langues**

**32M1069** SE.P (semestriel, printemps)

Stéphane Borel, lundi 12-14

Le fait que la Suisse ne réponde pas à l'équation « un Etat - une langue » est propice au développement de connaissances et représentations approximatives sur le sujet. Nous partirons de ces « mythes » dans la perspective de comprendre les motivations sous-jacentes de leur emprise sociale et de rétablir les faits. L'objectif du séminaire sera d'appréhender la diversité linguistique helvétique, balancée entre son quadrilinguisme fédéral et son multilinguisme effectif, et d'en saisir les valeurs et enjeux aux niveaux collectif, individuel et institutionnel. Pour ce faire, nous effectuerons un zoom détaillé de chaque région linguistique, en vertu du principe de territorialité qui régit les langues en Suisse, et aborderons quelques cas qui échappent à ce dernier. Nous nous intéresserons en outre aux frontières linguistiques, aux pratiques bilingues, aux langues moins répandues et/ou non

territorialisées, ainsi qu'à la question de l'enseignement/apprentissage des langues. L'environnement graphique et auditif, à savoir le « paysage linguistique », sera convoqué tout au long du séminaire en tant qu'élément indicateur fort du contexte sociolinguistique local et situé.

## **Français Langue d'Intégration**

**31EL5001** CR.P (semestriel, printemps)  
Laurent Gajo, jeudi 16-18

L'enseignement de la langue de la région d'accueil aux personnes immigrées constitue un enjeu et un défi dans de nombreux pays occidentaux, dont la Suisse. L'objectif explicite est de fournir à des populations souvent défavorisées un atout pour leur intégration sociale, culturelle et professionnelle. Les rapports entre ressources langagières et intégration socioprofessionnelle restent toutefois complexes et feront, précisément, l'objet de cet enseignement. Nous interrogerons ces rapports sur deux plans, celui de la recherche scientifique, nécessairement interdisciplinaire, et celui de l'action institutionnelle. Pour nous aider dans notre réflexion et, surtout, pour éclairer ce deuxième plan, nous donnerons la parole à une diversité d'intervenants externes, spécialistes de l'accueil, de la politique migratoire et de l'interculturalité.

## **DE8**

### **Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE**

#### ***Évaluation du module***

*Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours 'Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE' et 'Histoire critique des méthodologies en didactique des langues'. Tirage au sort de deux questions.*

*Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à un séminaire du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail dans ce cadre. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.*

## **Histoire critique des méthodologies en didactique des langues**

**32M1104** CR.A (semestriel, automne)  
Roberto Paternostro, lundi 14-16

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans leur contexte socio-culturel. Nous analyserons leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui ont accompagné leur développement.

## **Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE**

**32M1030** CR.P (semestriel, printemps)  
Laurent Gajo, mardi 16-18

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

## **Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour**

**32M1032** SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

## **L'analyse d'erreurs pour une correction formative**

**32M1034** SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner ?
- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)

## Codes et emplacements des salles de cours

Code	Bâtiment	Adresse
PHIL	Philosophes	Bd des Philosophes 22 1205 Genève
SCII	Sciences II	Quai Ernest-Ansermet 30 1205 Genève
IFAGE	Ifage	Place des Augustins 19 1205 Genève
MARAICHERS	UNIGE : Section des sciences de la Terre et de l'environnement	Rue des Maraîchers 13 1205 Genève
M	Uni Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève
PM	Pavillon Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 <i>derrière Uni Mail</i>
U	Uni Dufour	Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève
L	Landolt	Rue De-Candolle 2 1205 Genève



<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/>



<b>Semestre d'automne 2023</b>		<b>Semestre d'automne 2023</b>	
<b>Rentrée (séance d'information)</b>	<b>Lundi 18 septembre ou mardi 19 septembre</b>	<b>Inscription en ligne « IEL »</b>	
<b>Début des cours</b>	<b>Mercredi 20 septembre</b>	<i>Inscriptions « IEL » aux cours</i>	<i>Du vendredi 29 septembre au lundi 9 octobre ▶ 20h</i>
<b>Fin des cours</b>	<b>Vendredi 22 décembre</b>	<i>Inscriptions « IEL » aux examens (Session janvier-février)</i>	<i>Du vendredi 20 octobre au lundi 30 octobre ▶ 20h</i>
<i>Informations pour l'inscription en ligne « IEL » Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA+DESFLE</i>	<i>Jeudi 28 septembre 18h15 – salle Uni-Dufour 300</i>		
<i>Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h)</i>	<i>Vendredi 13 octobre</i>		
<i>Semaine de lecture (pas de cours)</i>	<i>Du lundi 6 au vendredi 10 novembre</i>		
<b>Session d'examens janvier-février 2024</b>	<b>Du lundi 22 janvier au mercredi 7 février</b>		
<b>Semestre de printemps 2024</b>		<b>Semestre de printemps 2024</b>	
<b>Début des cours</b>	<b>Lundi 19 février</b>	<b>Inscription en ligne « IEL »</b>	
<b>Fin des cours</b>	<b>Vendredi 17 mai</b>	<i>Inscriptions « IEL » aux cours</i>	<i>Du lundi 19 février au mercredi 28 février ▶ 20h</i>
<b>Semaine de révision</b>	<b>Du lundi 20 au vendredi 24 mai</b>	<i>Inscriptions « IEL » aux examens (Session mai-juin)</i>	<i>Du lundi 4 mars au jeudi 14 mars ▶ 20h</i>
<i>Pâques (congé)</i>	<i>Vendredi 29 mars au dimanche 7 avril</i>		
<i>Fête du travail (congé)</i>	<i>Mercredi 1<sup>er</sup> mai</i>		
<i>Ascension (congé)</i>	<i>Jeudi 9 mai</i>		
<i>Pentecôte (congé)</i>	<i>Lundi 20 mai</i>		
<b>Session d'examens mai-juin 2024</b>	<b>Du lundi 27 mai au vendredi 14 juin</b>		
<b>Session d'examens août-septembre 2024</b>	<b>Du lundi 26 août au vendredi 6 septembre (susceptible d'être modifié !)</b>	<i>Inscriptions « IEL » aux examens (Session août-septembre)</i>	<i>Du lundi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 7 juillet ▶ 20h (susceptible d'être modifié !)</i>

